

## COMMUNE D'ILLE SUR TET SEANCE DU 23 MAI 2019

## Date de convocation :

16/05/19

En exercice: 27

Présents: 23

Votants: 22

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

<u>Étaient présents</u>: Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Frédéric CRAVO **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mr Philippe PIQUÉ (à Mr Frédéric CRAVO) pour voter en son nom.

<u>Absentes</u>: Mmes Géraldine MIR, Florence PERAMON, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

## DELIBERATION N° 2019/44: DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET CAMPING.

Le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de pouvoir annuler des créances non payées, à admettre en non-valeur.

Total GENERAL	8 500,00 €		8 500,00 €	
Total FONCTIONNEMENT	2 000,00 €	10 500,00 €	0,00€	8 500,00 €
TOTAL 65	0,00€	0,00€	0,00€	8 500,00 €
R 7063-020 – Redevance et droits des services de loisirs	0,00€	0,00€	0,00€	8 500,00 €
TOTAL 65	0,00€	10 500,00 €	0,00€	0,00€
D 6541-020 - Créances admises en non-valeur	0,00€	10 500,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL 011	2 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
équipement			·	·
D 6063-020 - Fournitures d'entretien et de petit	2 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
FONCTIONNEMENT				
	crédits	de crédits	crédits	de crédits
	Diminution de	Augmentation	Diminution de	Augmentation
Désignation	Dépenses		Recettes	

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- VALIDE la DM n°1 détaillée ci-dessus
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Fait à Ille sur Tet, le 23 mai 2019

